

# REVEL Dialogue



N°79 Février 2009

## Prochain numéro

Date limite de dépôt  
des articles Lundi 20 avril 2009

Sortie prévue le Vend 07 mai 2009

### Revel Dialogue N° 79

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u> .....	1
<u>INFO SERVICES</u> .....	2
<u>EDITO</u> .....	3
<u>TOUR D'HORIZON</u> .....	5
<u>LA VIE MUNICIPALE</u> .....	6
<u>CR DES CONSEIL MUNICIPAUX</u> .....	15
<u>ECOLE</u> .....	17
<u>ANIMATION JEUNES</u> .....	18
<u>LA VIE DES ASSOCIATIONS</u> .....	20
<u>LA VIE REVELOISE</u> .....	30
<u>PETITES ANNONCES</u> .....	35

## Assistantes Maternelles Agréée

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets  
BERNARD Barbara, Les Guimets  
BERNARD Catherine, Les Jacquets  
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves  
BERNARD Nicole, les Jacquets  
BLACHON Nadine, Les Faures  
BCEUF Isabelle Charrières neuves  
CALISSI Pierrette, Les Jacquets  
COLLADO Fernande, Le Sauzet  
DAVID Danièle, Le Mont  
DURVILLE Elisabeth, Les Faures  
GAYET Francine, Corps d'Uriage  
GEROMIN Caroline, Le Sauzet  
GIRONA Yolande, Le Mont  
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean  
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet  
MASTROPIETRO Claire, les Guimets  
PLANET Evelyne, Les Roussets  
PORCEL Katia, le Mont  
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet  
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage  
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

# Info Services

## Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09  
Fax : 04.76.89.83.13  
[mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)  
Ouvert au public :  
Lun de 13h30 à 17h00  
Mar de 14h00 à 19h00  
Vend de 14h00 à 18h00  
Sam de 08h30 à 11h30

## Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur [service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

## Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

## Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24  
[services-techniques@revel-belledonne.com](mailto:services-techniques@revel-belledonne.com)  
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

## Interco

Tel : 04 76 89 84 19  
Fax 04 76 89 84 92  
Ouverture tous les jours  
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00  
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil : 1er vendredi du mois.

## Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45  
Horaires d'ouverture :  
Lundi et jeudi de 16h à 18h  
Samedi de 10 h à 12 h,  
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

## Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

## Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

## Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique :  
0 810 668 284  
Urgence Électricité :  
0 810 333 438

## Collectes Ordures Ménagères

☑ Poubelle bleue (tri) :  
Jeudi de 12h00 à 20h00.  
☑ Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.  
SICIOMG 04 76 08 03 03

## Gros Objets

21 avril - 16 juin - 4 août  
15 septembre - 20 octobre

*Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.*

*Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur*

[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)

# Le mot du maire

« L'occasion des vœux me permet de remercier l'ensemble de toutes celles et ceux qui participent à la vie collective de notre village.

Les associations (18 en tout) rendent un nombre de services importants aux Revélois. Elles sont aussi un lieu de rencontre et de convivialité en favorisant le lien social, et par leur lien étroit avec la municipalité, une forme de démocratie de proximité.

Le personnel municipal, très engagé dans ses missions, que ce soit autour de l'école avec l'équipe d'accueil des enfants, d'animation et d'entretien des locaux, le secrétariat dont la tâche de plus en plus complexe sur le plan administratif est toujours effectué avec diligence et gentillesse et enfin les services techniques particulièrement sollicités cette année par de nombreuses fuites d'eau et des chutes de neiges exceptionnelles. Cette équipe responsable et engagée permet à la vie communale de se dérouler dans les meilleures conditions.

Je remercie également l'ensemble des élus qui prennent sur leur temps personnel et leur vie familiale pour conduire l'ensemble des projets.

L'année 2008 a été marquée en mars par les élections municipales permettant de renouveler l'équipe et de poursuivre la dynamique de nos actions.

Le projet de l'Espace Guimet : logements OPAC et espace enfance verront le jour en 2009. Le siège de la Communauté, initialement prévu sur ce site a été annulé en raison de la fusion des intercommunalités. De ce fait, la grange mise à disposition de la CCBB nous a été restituée et l'étude préalable de réhabilitation pourra servir pour un projet à définir (d'ordre économique : bureaux ou activités commerciales). La circulation piétonne et le stationnement sur cet espace et dans le centre du village seront étudiés et mis en œuvre par un groupe de travail composé d'élus et de riverains.

L'ensemble de ces projets soutenus par l'Etat, la Région et le Conseil Général s'inscrit dans une démarche de développement durable offrant une large place aux énergies renouvelables.

La bibliothèque, provisoirement installée sur la place pourra intégrer la salle Jean Riboud à l'issue des travaux de l'espace Guimet et de la nouvelle

## Edito

*C'est banal de le dire, mais tout me semble parfois revenir à l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine.*

*C'est vrai pour la crise. Il suffit d'ouvrir un magazine ou de regarder un journal télévisé pour se convaincre de la gravité de la situation et ce serait faire injure à toutes les victimes du chômage de la nier. C'est la crise certes, et en regardant la bouteille à moitié vide « on n'y peut rien » et « c'est tous des pourris ». Mais en regardant la bouteille à moitié pleine, on verra aussi s'organiser des solidarités et des gens se démener pour rendre la vie plus agréable.*

*C'est vrai à Revel où certains ne verront que le retard du projet Espace Enfance alors que d'autres voudront en comprendre les difficultés et se réjouiront que les nouveaux bâtiments puissent prétendre au label Haute Qualité Environnementale.*

*C'est encore vrai à Revel, un jour où des conditions météorologiques exceptionnelles rendaient la route de Revel impraticable. Certains s'en prendront aux services techniques de la commune, les accusant de tous les maux en oubliant qu'eux-mêmes n'ont pas les équipements nécessaires. D'autres par contre, se rappelleront que la route départementale est gérée par la DDE, que nos services techniques ne peuvent être partout en même temps, que 2 heures de retard au travail n'empêcheront pas la terre de tourner et enfin que le blocage de la route leur a donné l'occasion de papoter avec un voisin, de l'aider à pousser sa voiture et de se prendre en charge sans nécessairement attendre que les « autorités » s'occupent de tout.*



*Tout est histoire de regard et on maîtrise difficilement ces humeurs qui nous font plutôt voir le côté vide de la bouteille que son côté plein, plutôt le noir que le rose, plutôt derrière que devant.*

*Encore faut-il avoir le courage de s'en rendre compte et le désir de changer.*

*Encore faut-il ne pas vouloir soi-même alimenter la sinistrose.*

*Ce Revel Dialogue regorge de raisons de voir le bon côté de la vie alors lisez le sans modération.*

**Dominique Maillet**

cantine. La mise en place du réseau des bibliothèques du Grésivaudan permet, grâce à la carte « Grésilib' », d'accéder à toutes les bibliothèques du Grésivaudan.

L'école qui accueille 209 enfants, a été agrandie par la création d'une neuvième classe. Elle fait l'objet d'une réflexion sur l'avenir et la nécessité d'un agrandissement futur.

Le réseau « Au fil de Belledonne » soutenu par la CCBB et l'Europe, créé en 2008, répertorie les acteurs touristiques et permet une dynamique visant une meilleure coordination et la mise en place d'une charte de qualité. Dans cet axe, le syndicat d'initiative de Revel, unique sur Belledonne, valorise l'offre touristique et soutien l'animation estivale de notre village. A noter cette année l'ouverture annuelle de deux restaurants : la Gelinotte et le Chalet de Freydières. L'activité agricole se renforce par la création d'une ferme à vocation touristique et pédagogique produisant des produits labellisés bio.

Le transport à la demande géré par le CCAS de Revel et le club du Perlet en partenariat avec l'association Transgrésivaudan sera renforcé en 2009 par notre appartenance à la Communauté de communes du Grésivaudan. Le dossier du portage de repas est sur le point d'aboutir : les personnes âgées qui le souhaitent pourront se faire livrer leurs repas quotidiens.

L'opération d'aide à l'aménagement de logements pour les personnes âgées, la construction de logements sociaux privés seront poursuivies dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Dans cette période de crise, où notre société vit une mutation importante, notre région n'est pas épargnée. La vallée du Grésivaudan a été fortement touchée par des fermetures d'usines. En réponse, des projets sont à l'étude pour la reconversion de certains sites en s'appuyant sur les énergies renouvelables.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2009. »

*Bernard Michon*



# Tour d'horizon

	<i>Ça s'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
<i>Budget municipal</i>	Les comptes budgétaires 2008 viennent d'être clôturés.	Chaque commission travaille à l'élaboration de ses budgets. Le vote des budgets 2009 aura lieu le 16 mars.
<i>Espace Enfance</i>	Le Dossier de Consultation des Entreprises est finalisé. Le permis de construire est en cours d'instruction.	La livraison du bâtiment est prévue pour la rentrée 2010.
<i>OPAC</i>	Un complément de subvention a été demandé au Conseil Général.	Le début des travaux est prévu pour début avril.
<i>Personnes âgées</i>	Le CCAS avait invité toutes les personnes âgées de Revel à partager la galette des rois.	Le portage des repas à domicile est en train de se mettre en place. Si vous êtes intéressés contactez la mairie.
<i>Inter communalité</i>	Le 1er janvier : création de la nouvelle intercommunalité du Pays du Grésivaudan. Elle s'étend de l'est de Grenoble à la limite de la Savoie.	Les commissions sont en cours de constitution avec notamment la participation d'élus revélois.
<i>Ecole</i>	Une première sortie à Freydières en novembre pour les enfants du CE1 au CM2. Un accompagnateur leur fait découvrir la faune et la flore.	La classe de CM2 recherche des documents sur l'évolution de Revel et de son école. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez quelques archives.
<i>Fêtes</i>	Après les inoubliables pirates, le Père Noël est passé par Revel. Les papas revélois ont bien coupé les sapins. Nous avons tous pu profiter des cartes et calendriers de l'APE.	L'alambic...est passé ! Pour le vide grenier, rendez-vous le 17 mai.
<i>Le marché de Revel</i>	Vous venez sur le marché aux heures d'ouverture de l'école.	Vous serez à l'aise à 9 h pour choisir les meilleurs produits de nos commerçants favoris.
<i>A.P.E.</i>	Le marché de Noël nous permet de soutenir les projets de l'école.	RDV le 4 février à 20h30 pour organiser les actions futures. Débat sur les orientations nationales en matière d'éducation : la suppression des postes, l'évolution des programmes, les évaluations en CM2...

# La vie municipale

## Finances, les budgets 2009

Pour rappel, il y a trois budgets gérés par l'équipe municipale. Le premier, en montant géré, est le budget communal. Vient ensuite le budget de l'eau et assainissement que la loi nous impose de séparer. Enfin, le budget du Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS, qui est indépendant avec toutefois la majorité de ses recettes qui provient du budget communal.

Ces trois budgets sont en cours de préparation et seront votés en mars en conseil municipal. Les conseils municipaux sont ouverts au public et nous vous encourageons à venir y assister.

*Pour la commission Finances, Olivier Thizy*

## CCAS

### Portage des repas : Un nouveau service

Pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, le CCAS met en place le portage des repas à domicile. Dès aujourd'hui, vous pouvez bénéficier de ce nouveau service.

Après avoir contacté différents prestataires, le CCAS a signé un contrat avec la société Age d'Or Services. Cette société livre déjà des repas au Versoud. Les personnes de cette commune sont très satisfaites de la qualité des repas livrés.

Les repas sont préparés par un traiteur et livrés à domicile 3 fois par semaine (mardi, jeudi, vendredi). Vous pouvez vous inscrire pour 1, 2 ou 3 livraisons par semaine. A chaque passage, 2 repas vous sont livrés et 3 repas le vendredi après-midi.

Le coût d'un repas livré est de 8€45. La quantité livrée permet également de composer une bonne partie du repas du soir.

Les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre :

- (1) Une aide du Conseil Général de l'Isère (2€30 par repas) en fonction de vos revenus et de votre niveau de dépendance (GIR) par l'APA.
- (2) Une déduction fiscale de 50% du coût des repas sur vos revenus de l'année en cours.
- (3) Une aide du CCAS de Revel si vous êtes non imposable et êtes âgés de plus de 70 ans (1€ par repas) : cette aide proposée par le CCAS est en attente d'approbation par un vote au prochain conseil communal.

Pour vous faciliter l'accès à ce service, le CCAS de Revel a négocié que vous puissiez faire un essai de 2 semaines de livraison de repas. Si au final, vous n'êtes pas satisfaits par ce service, vous pourrez y mettre fin simplement.

Pour bénéficier de ce service, vous devez signer un contrat de livraison dans lequel vous choisissez vos jours de livraison. Nous vous expliquerons également comment choisir vos menus (2 menus au choix par repas). Contactez la mairie pour que nous prenions rendez-vous. Un membre du CCAS pourra se rendre à domicile pour vous apporter des informations complémentaires si nécessaire et vous aidera pour compléter le dossier afin de mettre en place ce service avec vous.

Mairie de Revel 04.76.89.82.09

Lundi 13h30 - 17h00 - Mardi 14h00 - 19h00

Vendredi 14h00 - 18h00 - Samedi 08h30 - 11h30

### Les vœux avec les personnes âgées

Le CCAS a organisé cette année un transport pour accompagner les personnes âgées de la commune à la salle de l'Oursière.

Le Maire a présenté les élus du CCAS présents à cette rencontre : Mireille Berthuin, Laurence Leroux et Thierry Mazille. Hélène Bousant représentait Le Perlet.

Il a ensuite développé les temps forts qui ont marqué l'année 2008 : l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école, le transport des personnes âgées au marché le jeudi, la nouvelle intercommunalité, le déménagement de la bibliothèque, l'installation de nouveaux commerces,

## Remerciements

*Le CCAS est un organisme reconnu d'utilité publique. A ce titre il peut recevoir des dons. Je tiens à remercier, au nom du CCAS, les donateurs révolois. Par leur geste, ils permettent aux jeunes de participer aux activités de nos associations, et aux anciens de bénéficier de services en leur faveur.*

**MB**

l'accueil touristique au chalet, les temps festifs organisés par les associations du village, les crues des torrents, les travaux d'assainissement, l'installation d'une nouvelle agricultrice, le déneigement.

2009 sera marqué par les travaux de construction des logements de l'OPAC, la construction du nouvel espace enfance, l'aménagement des cheminements piétons et parking, la mise en place d'un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, la mise en place d'un groupe de travail pour l'agrandissement de l'école, la programmation d'investissements sur le réseau d'eau potable.

### Les enfants ont fait leur spectacle

Les enfants des ateliers guitare et théâtre nous ont ensuite rejoints.

Le groupe théâtre avait préparé des saynètes très jouées : je prends ma douche, je fais des crêpes, j'apporte le courrier, je cambriole un coffre-fort. Ils nous ont bien fait rire.

Les guitaristes ont joué des morceaux par petits groupes. Les plus grandes ont interprété un air très émouvant de flamenco : Popular andalouse.

Pour clôturer le spectacle, Dominique Capron, accompagnée à la guitare de sa fille Solena, a chanté Lily Marleen.

### Nous avons tous partagé la galette

Nous avons tous ensemble partagé la galette des rois. Ce moment a été l'occasion d'échanger, de se donner des nouvelles, de mieux se connaître.

Les enfants ont bien veillé à donner la couronne aux personnes âgées qui avaient eu la fève. Gentiment la fève leur a été offerte !

Ce moment convivial s'est terminé en fin d'après-midi. Thierry a ramené en mini bus les

personnes jusque chez elles.

Rendez-vous l'an prochain et merci à tous pour votre participation.

*Mireille Berthuin*

## Brûlage des déchets végétaux

Dans le précédent numéro de RD, nous vous faisons part d'une circulaire préfectorale qui interdisait tout brûlage de végétaux sur la commune.

Depuis le 15 décembre 2008, l'Arrêté Préfectoral N° 2008 -11470- autorise à nouveau le brûlage des déchets végétaux tout en considérant que leur valorisation par le compostage individuel ou collectif (déchetterie) doit être privilégié. Cette autorisation, qu'il faut traduire comme une dérogation, concerne les communes de moins de 2000 habitants au dernier recensement ou celles de plus de 2000 habitants hors agglomération au sens du code de la route.

Par ailleurs, il est clairement précisé :

- Seuls les déchets de bois à éliminer suffisamment secs seront brûlés pour diminuer au maximum la fumée,
- Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau (pelouse, verdure...) est interdit,
- L'adjonction de tous produits pour activer la combustion est interdit.

Le feu est interdit du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre. A l'exception de ces dates, le feu ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et son extinction devra avoir lieu avant 20 heures.

En conclusion, le brûlage ne doit entraîner pour le voisinage et les usagers des axes routiers

aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées. Pour cela, le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des habitations.

Les activités forestières et

agricoles ne relèvent pas des dispositions de cet Arrêté.

Vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité de ce texte à la mairie ou sur le site <http://www.revel-belledonne.com>

Rappel des horaires légaux pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être effectués. (tonte, motoculture, tronçonneuse, bricolages divers...).

	MATIN	APRÈS MIDI
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30
Samedi	9h / 12h	15h / 19h
Dimanche et jours fériés	10h / 12h	Repos

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces horaires.

## Urbanisme

### Permis de Construire

-  MARIAGE Chantal, Le Sauteret, garage accordé
-  M. Mme COSSON, Le Merger, laboratoire de transformation de fruits et salle d'accueil de dégustation et vente accordés
-  THOMAS Olivier, Les Faures, aménagement de combles et création de fenêtres de toit accordés
-  M. Mme FAUDOU, Les Vernes, maison individuelle accordée
-  TIMOTHEO Stéphane, Les Jacquets, création de plancher et pose de fenêtres de toit accordés
-  MARIAGE Chantal, le Sauteret, édification d'un étage accordée
-  M. DESCOTILS, Mme BERTHUIIN, Les Molettes, construction d'une véranda et d'un abri accordée
-  M Mme SIONNET Roland, Les Faures, permis modificatif refusé
-  DIDIER CHALUT Lyliane, Le Village, rénovation d'un garage accordée

### Déclaration de Travaux

-  ABOUEDDAHAB (COSSON) Le Merger, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre acceptée
-  SWEETAIR (LUCAS Progrès), Les Jacquets, pose de panneaux photovoltaïques acceptée
-  GENEVAUX Magali et Franck, Les Molettes, pose de panneaux thermiques acceptée

 BANCHET Roger, l'Enclose, réfection de toiture et pose de fenêtres de toit et de panneaux solaires acceptées

 MELIN Jacques, Le Sauzet, garage et abri de jardin acceptés

 GIRARD Claudette, Le Bourg, changement de menuiseries accepté

## Certificats d'Urbanisme

 BOUYGUES Arlette, Le Tort

 SCP LOUVAT VINCENT CASH GIRAUD VANCLEEMPUT PLOTTIN, Les Faures

 GIROUD Philippe, Les Guimets

 Notaires PAQUEGNOT PEYSSON, Le Galapant

 BRISON Ludovic, Les Eaux

## Travaux

### Projet OPAC

Une demande de subvention supplémentaire a été déposée auprès du Conseil Général pour permettre de mener à bien l'opération, ce projet OPAC étant le premier à porter le label BBC (bâtiment basse consommation).

Une réunion avec l'OPAC, l'architecte et le bureau d'études s'est tenue sur place dans le but de finaliser le planning des travaux. La SACER réalisera la voie d'accès avec ses réseaux enterrés début mars (3 jours d'intervention) les travaux de l'OPAC sont prévus début avril (12 mois de chantier). Le revêtement, les bordures, les regards, et autres finitions seront exécutés par la SACER en fin de chantier.

### Espace enfance

Une réunion s'est tenue le 27 janvier dernier avec l'architecte et le bureau d'études pour valider le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Le DCE définit tous les choix techniques et esthétiques, avec descriptif des travaux, conditions de mise en œuvre et plans d'exécution. Après quelques modifications, la consultation sera lancée très prochainement, sachant que le permis est toujours en cours d'instruction. Celle-ci durera au maximum 6 mois (cas d'un ERP Etablissement Recevant du Public) pour finir début juin 2009.

L'objectif visé pour la livraison des travaux dont la durée est planifiée sur 12 mois reste fixé pour la rentrée 2010.

## Déneigement

Suite au phénomène climatique assez exceptionnel (forte chute de neige - 50cm en 4 heures - conditions de gel particulières, etc.) que nous avons vécu au début du mois de décembre, des revéolois ont exprimé un certain mécontentement par rapport à la qualité du service de déneigement communal. Nous allons donc analyser les causes possibles de ce mécontentement et le cas échéant revoir nos méthodes de travail. Il nous semble cependant important d'apporter quelques précisions logiques, techniques et pragmatiques :



- ☞ Il est trivial de « rappeler » que nous avons choisi de vivre en montagne où les conditions climatiques ne sont pas celles des Antilles !
- ☞ Seul le déneigement des voies communales (23kms) qui desservent nos hameaux est à la charge de la commune. Les routes départementales (D11, D280, D280b, D289d) sont sous la responsabilité des services du Conseil Général. Ils interviennent moins efficacement lorsque la plaine est aussi touchée par les chutes de neige,
- ☞ Il faut en moyenne (suivant l'épaisseur de neige) 8 heures pour déneiger et saler nos 23 kms de voirie communale avec nos 2 véhicules de déneigement. Cela signifie que lorsque les premiers revéolois sont déneigés à 3h du matin, les derniers doivent attendre 11h du matin et si la neige tombe à raison de 5cm / heure, il est alors retombé 40cm de neige chez les premiers !
- ☞ Suivant les équipes, les priorités, les conditions particulières et dans un souci d'équité, les parcours de déneigement peuvent être modifiés et ainsi les « premiers » de l'opération précédente peuvent passer en « dernier » !
- ☞ Certains passages sont limités en tonnage (5T entre la Bourgeat et La Tour par exemple) et obligent les véhicules à revenir sur leurs pas. 2 passages rapprochés, donc, sans esprit de favoritisme d'un hameau en particulier !
- ☞ Il est absolument inutile de répandre de la pouzzolane et du sel lorsque la neige tombe à gros flocons car ils sont immédiatement recouverts et donc sans effet. N'oublions pas non plus que la multiplication des couches de

pouzzolane vient ensuite encombrer caniveaux et buses d'évacuation d'eau de ruissellement et que le sel (destructeur du bitume et de la végétation) est contraire aux objectifs écologiques souhaités par de nombreux revéolois.

- ☞ Un grand nombre de voitures abandonnées par leurs conducteurs trop « optimistes » ne sont pas équipées de pneus adéquats (les équipements sont pourtant obligatoires sur la commune). Ces véhicules gênent et ralentissent les opérations de déneigement tout comme ceux qui fleurissent inévitablement en stationnement sur les voies publiques lorsque les conditions rendent les terrains privés impraticables.
- ☞ L'absence d'élagage chez certains particuliers est une difficulté supplémentaire lorsque les arbres ou les haies ploient sous le poids de la neige et entravent le passage du camion,
- ☞ Il nous faut aussi préserver les revêtements coûteux de nos routes et donc éviter de « gratter » jusqu'à l'asphalte.

Enfin, il est inutile de s'aventurer sur les routes lorsque les conditions de circulation nous sont signalées difficiles par les panneaux « d'alerte préfectorale » et surtout jugées catastrophiques par les appels téléphoniques bienveillants de ceux qui sont déjà « piégés » dans les glaces ! Il est très rare que de telles conditions climatiques durent plus de 2 ou 3 heures. Sachons patienter au chaud même si une réunion « capitale » est programmée chez ST, HP, Schneider ou Bull ou un rendez vous « incontournable » chez un médecin à Grenoble !!!

Et... n'oublions pas vêtements, chaussures et lampe de poche appropriés en prenant la route dans de telles conditions.

*HP Chapuis*

Un camion a percuté un pilier de la grange face au médecin. La rubalise délimite un périmètre de sécurité à ne pas franchir et dans lequel ne pas stationner de véhicule.

## La nouvelle intercommunalité, c'est parti !

Le 1er janvier 2009 est historique. En effet, 49 communes, jusqu'alors isolées ou regroupées en intercommunalité, ont décidé de se regrouper au sein de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Cinq anciennes communautés de communes, dont la CCBB, Communauté de Communes des Balcons de Belledonne, ont ainsi fusionné.

Pour rappel, ce sont 96000 habitants sur 700 km<sup>2</sup> qui sont ainsi représentés au sein de cette nouvelle structure.

Le premier conseil communautaire s'est déroulé début janvier avec la quasi totalité des 173 élus désignés par les conseils municipaux (parmi les 900 élus de ces 49 communes). Pour Revel, étaient donc présents Bernard Michon, Hélène Fanet, et Olivier Thizy.

Le conseil communautaire a majoritairement élu François Brottes, député de l'Isère, comme président. L'exécutif est constitué de 51 vice-présidents : un bureau de 15 vice-présidents délégués et un bureau élargi avec 36 vice-présidents associés. A ceux-ci s'ajoutent 10 conseillers communautaires délégués.

Le président et les vice-présidents reçoivent la même indemnité, soit 503.95€. Cette somme maintient constant le niveau d'indemnités des différentes communautés de communes précédentes.

Plusieurs commissions vont se structurer dans les semaines qui viennent: économie, commerces, habitat & logement, aménagement de l'espace, transport, culture, tourisme, etc... Bernard Michon est le 4ème vice-président, chargé des Services à la Population.

La structure se met donc en place et 2009 sera une année de transition. Pourtant, des projets importants sont déjà à l'étude comme les transports et par exemple des navettes à la demande pour Revel...

*Olivier Thizy*

## Ateliers citoyens

### Pico-centrale électrique

Cet atelier concerne l'étude de l'opportunité d'installer des micro-centrales électriques sur le réseau d'eau potable.

Une première expérience est envisagée en amont de notre réseau d'eau sur la conduite qui relie le captage de Freydières au bassin des Molettes (dénivelé : 120m). Une première approche permet d'espérer une production annuelle de près de 80000 kWh et un rapport d'environ 5500 euros/an pour un investissement communal (subventions déduites) de 26 000 euros pour la turbine et le local (\*). La conduite visée est en très mauvais état et ce projet pourrait être mené à l'occasion de sa réfection (planifiée en priorité par la commission eau / assainissement)

Des contacts sont en cours avec un bureau d'étude (Serhy) pour une étude de faisabilité technique (subventionnée), les services de raccordement et d'achat de production ERDF, l'ADEME et les communes qui ont déjà fait cette démarche (Ste Agnès par exemple).

Animateur : Philippe Chapuis

Membres ayant participé à la 1<sup>ère</sup> réunion : Patrick Mignot - Philippe Giroud - Henri-Pierre Chapuis

Contactez Philippe Chapuis si vous pensez pouvoir apporter des informations constructives

(\*) Ces chiffres devront faire l'objet d'une étude approfondie par les commissions municipales concernées par le projet.



## Cheminement piétons et stationnement

Nous vous proposons de mener une réflexion ensemble sur le cheminement piéton et le stationnement dans le centre village.

En effet, une réflexion doit être menée pour sécuriser les déplacements des piétons et optimiser le stationnement des véhicules. Le périmètre de ce projet s'étend entre les hameaux suivants : La Bourgeat, l'Enclose, les Contamines, le Sauzet et les Vernes.

La participation et l'engagement des usagers sont pour nous une priorité et nous vous proposons une première réunion le 26 février à 18 heures en mairie.

L'objectif de cette première rencontre, ouverte à tous, est de constituer un groupe de travail de 10 à 12 personnes maximum.

Nous souhaitons qu'un représentant (et un seul par hameau pour que le groupe de travail soit le plus efficace possible) de chaque hameau soit engagé dans la démarche ainsi qu'un représentant des associations de l'APE et du Perlet.

Cet atelier se déroulera au cours du premier semestre 2009 à raison d'une réunion de travail par mois. Nous solliciterons la participation de la DDE et de la Sécurité Routière. L'objectif est pouvoir finaliser un dossier d'ici fin juin afin de déposer une demande de subvention qui peut représenter jusqu'à 70 % des dépenses.

*Th Mazille - HP Chapuis*

## Communication

### Revel Dialogue

Grâce à Luc DESCOTILS, nous avons maintenant de magnifiques couvertures et autres pages de photos souvenir. Pour parfaire encore la qualité du journal le plus lu dans les foyers revélois, nous cherchons toujours un illustrateur. « A tous les parents, touchez-en un mot à vos enfants, il en est sûrement qui ont un joli coup de crayon et de l'imagination à revendre ».

Bien évidemment, les pages du RD sont grandes ouvertes aux jeunes de Revel et pas uniquement pour des illustrations.

### TNT - TNT - TNT - TNT - TNT - TNT

La télévision analogique est progressivement remplacée par la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et ne sera plus diffusée à partir de 2010. La qualité de la TNT est supérieure à celle de l'analogique mais il nous faudra modifier nos installations pour recevoir ces programmes ou acquérir un récepteur Haute Définition pour en bénéficier.

La TNT est déjà diffusée par l'émetteur de la-Tour-sans-Venin, non captable depuis Revel. En 2006, bonne nouvelle, le CSA annonçait que le site de Chamrousse serait équipé en TNT avant le 15 décembre 2008. Hélas, il n'en a rien été et il faudra encore patienter. Pour la date de disponibilité c'est encore le silence radio.

### - ADSL - ADSL - ADSL - ADSL - ADSL -

France Télécom nous a informés que le territoire de la commune de Revel est désormais couvert à 100 % par l'ADSL.

A propos de haut débit, France Télécom a récemment modifié le standard téléphonique/ADSL de Revel en le passant en ADSL2+, une norme plus récente permettant des débits jusqu'à 18Mbits en téléchargement. En théorie, et selon les opérateurs, cela devrait nous ouvrir des possibilités pour accéder à des débits plus importants. Pour l'instant, les demandes de passage à ce service n'ont pas abouti.

### Des nouvelles du Net

178 Articles - 17 Brèves - 51 auteurs  
157 545 visites - 150 visites journalières.

L'activité du site Web de Revel ne mollit pas. Il y a quelques mois, le nombre de visites journalières dépassait souvent les 800 mais c'était sous le feu d'attaque de SPAM (mail non sollicités) venant de Chine. Un gros travail de nettoyage était nécessaire tous les jours et l'intervention de Maxime Rondeau a permis de régler le problème. Dans ce contexte, nous avons rendu obligatoire l'inscription préalable pour laisser des messages sur le site. Dommage que cette formalité ait stoppé net l'écriture de messages sur le site.

A l'occasion de cette intervention, Maxime nous a fait quelques améliorations sur le site avec notamment l'affichage en première page des derniers articles postés.

Un petit bouton vert vient de faire son apparition sur la page d'accueil du site : « Calculez votre empreinte écologique ».

Retrouvez les actualités du Grésivaudan sur Internet : [www.gresivaudan-actu.org](http://www.gresivaudan-actu.org)

Manifestation, Programme des spectacles...

Vous pouvez également proposer vos propres manifestations

Pour tout savoir sur ce nouveau concept, connectez-vous et calculez votre propre empreinte biologique. Si l'idée vous intéresse, envoyez-nous votre score, vos remarques et pourquoi pas vos propositions pour faire diminuer notre empreinte biologique à Revel.

## Revel Info

Pour recevoir un résumé des articles parus sur le site web lors de la semaine, pour publier ou recevoir une information sur la vie du village, rejoignez la liste de distribution Revel-info.

Inscrivez-vous sur le site de Revel ([revel-belledonne.com](http://revel-belledonne.com)) ou envoyez un mail à [Revel-Dialogue@revel-belledonne.com](mailto:Revel-Dialogue@revel-belledonne.com)

*Dominique Maillet*

## Le marché de Revel

En juin dernier, nous nous interrogeons sur l'avenir du marché. En effet, nous savions que dès septembre, l'école resterait fermée le samedi matin (à la plus grande joie des parents et des enfants). Mais quelles répercussions pouvait entraîner cette fermeture ? Sans l'obligation d'accompagner les enfants à l'école, les Revelois déserteraient-ils le marché ? Allions-nous perdre ce moment convivial du samedi matin à « tailler la bavette » quelle que soit la météo, en attendant notre tour chez l'un ou l'autre commerçant ?

Après un trimestre, Revelois et commerçants répondent toujours présents !

Le marché de Revel a juste modifié ses habitudes. Plusieurs commerçants nous font remarquer qu'aujourd'hui, ils servent non plus les seuls papas ou mamans mais des familles entières qui sont, ajoutent-ils, sont plus détendues. Ils n'ont pas noté de baisse de leurs activités, simplement, nombre de Revelois, délivrés de la contrainte de l'école de leurs enfants se lèvent et descendent plus tard. Le coup de bourre de 8h30 a laissé place à une activité plus étalée.

Nous pouvons donc nous réjouir de cette fidélité à la convivialité et aux produits locaux. Continuons de nous retrouver le samedi matin à ce rendez vous qui enracine la vie de notre village et qu'on se le dise, à 9 heures au marché, nous avons nos commerçants pour nous tout seul.

## Lutter contre le monoxyde de carbone

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable en France de 6000 intoxications, dont près de 300 mortelles.

Résultat d'une mauvaise combustion (quelle que soit la source d'énergie- bois, gaz, charbon, essence...) liée à une mauvaise aération du logement, le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et indétectable ce qui le rend particulièrement dangereux.

Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus peuvent entraîner l'émission de monoxyde de carbone. Si l'air de votre logement n'est pas suffisamment renouvelé, la combustion au sein de vos appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone. Et les fumées mal évacuées par un conduit bouché ou obstrué ne permet pas aux gaz issus de la combustion de s'évacuer.

Les chauffages d'appoint ne doivent pas être utilisés en continu. Non raccordés à l'extérieur, ils doivent être utilisés dans des pièces ventilées.

Une vigilance particulière doit être apportée lors des intempéries exceptionnelles ou de grands froids car les appareils sont davantage sollicités et leur fonctionnement peut être perturbé.

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel,
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air,
- Faites effectuer un ramonage des conduits et cheminées au moins une fois par an.



En cas de maux de tête, de nausées, de vomissements... pensez aussi au monoxyde carbone. Alors, que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

- Aérez immédiatement les locaux
- Arrêtez vos appareils à combustion
- Evacuez les locaux

Alors un réflexe en plus, c'est un risque en moins.

Appelez les secours : 18 (pompiers), 15 (SAMU) ou 112 (Appel d'urgence européen)

## Aux propriétaires de chiens

Le code rural (articles L211-22 à L 211-27) et un certain nombre d'arrêtés ou de circulaires préfectorales "légifèrent" sur les chiens errants. A Revel, nous adhérons à S.A. CHENIL SERVICE (anciennement SPA du Versoud). Ils peuvent intervenir à la demande de la mairie. Mais si le chien (ou le chat) n'a pas été attaché, l'animal est souvent déjà loin quand ils arrivent.



Ce service pourrait être assuré par les services techniques. Il faudrait alors se munir de matériel spécifique (lasso, cages dans les véhicules, filet d'attrape, etc ...) et assurer une formation au personnel ! Nous ne voulons pas en venir à un dispositif aussi lourd. En général quand le propriétaire d'un animal errant est identifié, le secrétariat de la mairie passe un coup de fil une fois, deux fois et plus rarement un courrier du maire est nécessaire pour que le propriétaire prenne des mesures.

Alors merci aux propriétaires de chiens et autres animaux de tenir leurs bêtes et ainsi d'éviter tout conflit.

TM



**Commune de Revel (38420) - photos de 1905 & années 1980**

*Ces photos comparées de Revel à 75 ans d'intervall, montrent la progression de la forêt*



**POISSONNERIE  
LE PETIT  
BATEAU**

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble  
Tél. et Fax 04 76 21 61 82  
Portable 06 08 34 94 04

*sur vos marchés*

# CR des conseils municipaux

## Conseil du 17/11/2008

Présents : Mireille Berthuin ; Coralie Bourdelain ; Guillaume Capron ; Henri-Pierre Chapuis ; Hélène Fanet ; Gérard Hostache ; Sylvaine Ladakis ; Laurence Leroux ; Dominique Maillet ; Thierry Mazille ; Bernard Michon ; Patrick Mignot ; Vincent Pelletier

Secrétaire de séance : Thierry Mazille

### Budget supplémentaire principal

Lors du budget primitif, les dotations de l'état n'étaient pas connues et ne pouvaient donc être enregistrées. Ce n'est qu'au moment du Budget Supplémentaire que nous avons pu les enregistrer en recettes

Fonctionnement :  
dépenses : - 2 137 € - recettes : + 79 604 €  
Adopté à l'unanimité

### Budget supplémentaire eau et assainissement

Lors du budget primitif les subventions de l'état n'étaient pas encore connues. Ce n'est qu'au moment du Budget Supplémentaire que nous avons pu constater leurs versements

Exploitation :  
Dépenses : - 19 427 € - Recettes : - 14 908 €  
Adopté à l'unanimité

### Programme de travaux sur réseau de distribution d'électricité secteur le Mont

La commune a la responsabilité de la distribution de l'électricité sur son territoire. EDF reste le prestataire unique sur lequel s'appuie la commune pour réaliser les travaux.

Sur le secteur du Mont, les usagers en bout de ligne nous ont fait part du manque de puissance. Egalement pour cette raison, des demandes de permis de construire ont été rejetées.

Afin de rétablir une distribution normale et pouvoir répondre favorablement à des demandes de permis de construire, le conseil municipal a pris la décision de faire réaliser les travaux de renforcement du réseau électrique.

#### Vote du Conseil :

Le conseil municipal prend acte à l'unanimité de l'avant projet et du plan de financement initiaux

des travaux à effectuer pour le renforcement électrique du poste Le Mont. Le montant prévisionnel des travaux est de 48248 € TTC.

### Annulation délibération d'affectation des résultats du compte administratif eau et assainissement

Suite à une erreur d'affectation du résultat du compte administratif eau et assainissement, il convient d'annuler la délibération du 11 février 2008. Adopté à l'unanimité.

### Affectation des résultats de fonctionnement du compte administratif eau et assainissement 2007

La nouvelle affectation des résultats est adoptée à l'unanimité. L'excédent de 16643,46 € est affecté au compte R1068.

### Demande de restitution de la Grange Guimet par la CCBB à la Commune de Revel

La C.C.B.B disparaît au profit la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan. Les bâtiments de l'espace Guimet réservés à l'accueil des bureaux de la C.C.B.B. sont donc restitués en l'état à la commune de Revel. Il n'est pas envisagé que le Pays établisse ses bureaux à Revel

#### Vote du Conseil :

Le conseil municipal demande à l'unanimité à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne de lui restituer la Grange Guimet qui lui avait été mise à disposition pour qu'elle y installe son siège. La C.C.B.B. fusionnant dans la future Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan, le projet ne peut plus aboutir.

### Demande de subvention au Conseil Régional Rhône Alpes pour le dossier des logements OPAC

Le conseil municipal charge à l'unanimité M. le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Rhône Alpes pour le projet des logements sociaux OPAC.

## Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

La mise en place de cette nouvelle Communauté de Communes a fait l'objet de nombreuses discussions et débats au sein du conseil et avec les revélois. Le préalable à l'entrée de Revel dans le Pays était le vote par le conseil des statuts de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Vote du Conseil :

Le conseil municipal approuve les statuts de la future Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan. Adopté comme suit : 1 abstention, 13 voix pour.

## Dégrèvement taxe foncière pour les Jeunes Agriculteurs

Afin d'aider à l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune, il a été proposé d'exonérer les jeunes agriculteurs du versement de la Taxe Professionnelle lors de leur première année d'activité.

Vote du Conseil :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le dégrèvement de taxe foncière pour les jeunes agriculteurs.

Absents : Guillaume Capron  
Secrétaire de séance : Hélène FANET

## Nomination des délégués à la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Les délégués perdant leur délégation avec la disparition de la C.C.B.B., c'est tout naturellement qu'ils ont souhaité reprendre une délégation à la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Sont élus comme suit :

Hélène FANET (à l'unanimité)  
Olivier THIZY (1 voix contre - 12 voix pour)  
Bernard MICHON (à l'unanimité)

## Approbation de la charte pour le développement de l'intercommunalité dans le Grésivaudan

La charte de la nouvelle communauté de communes visant à mettre en œuvre des solidarités à l'échelle du territoire est approuvée comme suit : 1 abstention - 12 voix pour.

## Autorisation coupe de bois dans périmètre de captage de Freydières

Le conseil municipal autorise à l'unanimité l'Office National des Forêts à procéder à la vente sur pied des bois sur le périmètre de captage d'eau potable de Freydières.

### Conseil du 1er décembre 2008

Présents : Mireille Berthuin ; Coralie Bourdelain ; Henri-Pierre Chapuis ; Hélène Fanet ; Gérard Hostache ; Sylvaine Ladakis ; Laurence Leroux ; Dominique Maillet ; Thierry Mazille ; Bernard Michon ; Patrick Mignot ; Vincent Pelletier



**Zanone Plomberie Chauffage Ventilation**

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane**

**Energies Renouvelables**

**Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur**

**Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27**

[zpcv.zanone@wanadoo.fr](mailto:zpcv.zanone@wanadoo.fr)

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164



**Zanone  
Pascal**

## Sorties à Freydières

Les enfants de CE1/CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2 participent à un projet forêt organisé par leurs enseignants en collaboration avec la FRAPNA et l'O.N.F. Quatre sorties à Freydières sont programmées, une à chaque saison, pour découvrir la faune et la flore. Les enfants de CM1 nous racontent leur première sortie.

## Les enfants nous racontent

« Le lundi 10 novembre, nous sommes allés suivre une animation de la FRAPNA, dans les bois de Freydières. Les parents de Victor, Clément, Marion, Thibault et Simon nous accompagnaient.

Cédric, l'animateur, a commencé par un rappel des règles de respect de la nature. Notre première activité a consisté à rechercher et classer des feuilles, de la plus verte, encore sur l'arbre, à la plus décomposée, au sol, noire, ressemblant à de la dentelle.

Après une étape écoute de chants de quelques oiseaux (roitelets, mésanges...), nous avons avancé en forêt pour la deuxième activité. Dans une petite clairière, Cédric nous a demandé de rechercher par groupe, le plus possible d'insectes décomposeurs. Il nous a donné une boîte-loupe pour mieux les observer. La recherche a été fructueuse : perce-oreilles, araignées, lithobies, iules, géophiles, vers de terre et larves. Nous avons eu à les dessiner puis à les retrouver sur une planche parmi d'autres.



La redescente sur le village, à pied, s'est faite sous le soleil. »

## Recherche de documents

La classe de CM2 prépare un dossier pour le prochain Revel Dialogue, en collaboration avec Chantal Vallin, sur l'évolution de notre village et de notre école depuis 30 ans. Si vous avez des photos, des cartes, des articles de journaux ou des plans couvrant cette période, merci de me contacter ([coralie.bourdelain@orange.fr](mailto:coralie.bourdelain@orange.fr) ou au 04 76 89 86 62).

## Abri bois dans la cour

L'école manquant de place pour stocker le matériel de sport, nous allons installer un abri en bois dans la cour de l'école. Nous avons acheté les matériaux et il sera construit par Philippe Giroud. La mise en place devrait se faire en février.

## Aménagement école

Les besoins de l'école sont de plus en plus pressants (réfection de certaines classes, sanitaires, préau, cour, nouvelles classes,...). L'APE et les enseignants en lien avec la mairie souhaitent vivement participer à la réflexion sur un éventuel agrandissement de l'école.

*Coralie Bourdelain*



# Animation jeunes

Rétroviseur sur les activités des vacances de Toussaint 2008

## Centre de Loisirs Scoubidou (6-12 ans)

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 27 au 31 octobre 2008. En tout, 36 enfants ont participé aux diverses activités proposées par les animatrices (Célia et Pauline). A l'occasion d'Halloween, le thème de la semaine était « Courons, fuyons, nous allons avoir peur ! » Les enfants ont pu participer à un stage escrime (avec Sébastien, maître d'armes) faire des portes-clés, de la cuisine, de la luge, des

## Activités Ados (11-17 ans) Vacances de Toussaint sportives !

Nous avons profité des vacances de la Toussaint pour organiser avec les communes de Chamrousse, St Martin d'Uriage, et Vaulnaveys des tournois sportifs :

Le lundi 3 novembre, ce sont 26 jeunes des 4 communes qui se sont retrouvés pour un tournoi de ping-pong. Le mardi 4 novembre, une cinquantaine de jeunes a joué au football et le mercredi 5 novembre, 30 jeunes se sont essayés au badminton.

Ces tournois ont permis :



déguisements, une bataille navale géante... La sortie a eu lieu au bowling d'Echirolles. L'initiation a bien fonctionné et les enfants étaient ravis. Le dernier jour, une sortie surprise à Elfi's a permis de terminer la semaine en beauté.

Encore merci à Sylvie pour ses bons repas : raclette, tartiflette, brochettes de fruits et autres recettes (menu spécial Halloween)...

Prochain rendez-vous à Pâques : du 6 au 10 avril 2009

- ☞ aux jeunes de différentes communes de se rencontrer autour du sport,
- ☞ de mettre en commun le matériel, les compétences de chaque commune
- ☞ et de profiter de bonnes installations sportives

De bons moments...

## L'animation extra-scolaire

Un grand merci à Arthur et Kévin pour s'être retrouvés les mercredis après-midi au bureau du Service Animation et d'avoir recréé son site web. Je vous invite à le consulter ([www.revel-belledonne.com/animation/](http://www.revel-belledonne.com/animation/))

Mercredi 8 octobre : La sortie karting a bien marché, 8 jeunes ont participé.

Mercredi 15 octobre : On a réussi ! Depuis le temps qu'on devait faire cette sortie (annulée 3 fois à cause du temps) 8 jeunes ont passé l'après-midi à élaborer des stratégies pour remporter la victoire.

Les autres mercredis : Malheureusement, personne n'est venu préparer des sorties, soirées ou les prochaines vacances.

## Saison de ski 2009

Les sorties de ski du mercredi après-midi, organisées en partenariat avec le ROC, et celles du samedi après-midi ont repris début janvier : 32 inscrits de 6 à 11 ans le mercredi, 15 inscrits de 11 à 13 ans et 32 inscrits de plus de 14 ans le samedi.

Le mercredi, les enfants sont encadrés par des parents bénévoles sur le trajet et sur les pistes. C'est également le cas pour les 11 - 13 ans le samedi.

Grand merci aux bénévoles sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu.

Le samedi, les jeunes de plus de 14 ans skient ou surfent en autonomie sur les pistes, sous leur propre responsabilité. 3 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur

les pistes en cas de problème. 10 sorties sont prévues le mercredi comme le samedi en souhaitant un enneigement et une météo favorables.



## Vacances de Février

Un camp de ski est organisé par la communauté de communes pour les jeunes de 11 à 17 ans à Morzine - Avoriaz, la semaine du 8 au 14 février.

Renseignements auprès de Didier Jouve au 04.76.89.84.19 ou 06.37.77.58.39

Des animations pour les 11-17 ans sont prévues du lundi 9 au vendredi 20 février.

Au programme : patinoire, raquettes, atelier ciné, laser Game et une action solidaire (je compte sur vous !!)

Plus de détails dans le prochain Bulletin des jeunes. En attendant, si vous souhaitez faire une sortie particulière, si vous avez des idées, n'hésitez pas à me contacter au 04.76.89.86.00 ou 06.87.71.53.04 ou par courriel : [service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

**MENUISERIE - AGENCEMENT**



Jean Paul REVOL

La Tour  
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

# La vie des associations

## Chorale « A Travers Chants »

### Bientôt la centaine ?

Quand on dit que la femme est l'avenir de l'homme, il faut rajouter que c'est aussi, peut-être, sûrement, l'avenir de la chorale de Revel.

En effet, « A Travers Chants » a accueilli cette année 12 cordes vocales qui riment avec Sophie, Patricia, les non soeurs Anne (France et Marie), Marie-laure et Laurence.

Mais l'homme n'a jamais voulu être en reste. Aussi, François le ténor est venu renforcer son groupe et faire ses vocalises à Freydane.

Alors, encore un petit effort et la centaine de choristes ne sera plus un vain mot !

En attendant le travail continue avec la préparation d'un nouveau répertoire pour les concerts à venir, composé de chants anciens, de chants irlandais, des musiques de J.S Bach, des ritournelles et bien d'autres encore.

### Retenez ces dates et venez nous écouter

#### Sam 7 mars - Salle Léo Lagrange à Poizat

Concert des chorales La Villanelle de Poizat et « A travers chants » de Revel - 20h30 - Salle Léo Lagrange à Poizat.

#### Sam 21 mars - Eglise du Pinet d'Uriage

Concert organisé par l'association RETINA avec les chorales de Saint Martin d'Uriage, de Venon et « A travers chants » de Revel - 20h30- Eglise du Pinet d'Uriage.

Retina est une association à but non lucratif (association Loi de 1901) reconnue d'utilité publique depuis novembre 1998. Elle oeuvre pour aider les personnes atteintes de malvoyance (dégénérescence rétinienne).

#### Vend 12 juin - Eglise de Revel

Concert la chorale « A travers chants » de Revel avec la participation de l'école de musique de Villard-Bonnot - 20h30 - église de Revel.

### Venez nous rejoindre ?

Nous l'avons déjà dit et répété : L'ambiance est sympathique, très conviviale mais aussi studieuse, ce qui n'est pas incompatible.

Alors, n'hésitez pas à ouvrir la porte de la grange Freydane chaque lundi soir (entre 20h30 et 22h).

## LE PERLET

### Meilleurs voeux

Le bureau du club s'empresse de souhaiter à tous les Revélois et plus particulièrement à ses adhérents ses meilleurs voeux. Lesquels englobent bonheur, santé et beaucoup d'optimisme pour traverser le futur proche que nos crânes d'oeuf prévoient difficile. Aussi, nous adressons ces voeux de façon rétroactive, au 1er janvier afin de les épaissir un peu plus !

Même si le mot solidarité est plus connu et usité par les anciens que par les bipèdes plus jeunes, nous aurons tous à le pratiquer sans réserve pour que notre moral ne vire pas au grisâtre.

2008 a vu s'intensifier les réformes du service public qui privilégie l'exode rural. Les tribunaux, les bureaux de postes, les hôpitaux, se sont raréfiés aussi vite que nos cheveux. Si bien que la future maman se doit d'anticiper l'appel de sa progéniture au risque de lui ouvrir la porte du monde sur la banquette de sa berline! Que dire aussi de la rémunération de nos épargnes qui baissent aussi vite que nos maigres économies.

Il est certain que la crise financière actuelle accroît encore un peu plus les problèmes de notre cher pays et si l'éclatement de cette bulle financière entraîne déjà une récession pire que celle déjà vécue, il y a 50 ans, aux Etats-Unis d'Amérique, l'Europe et encore moins la France n'évitera ce ressac.



Quant à notre anticyclone favori, s'il parvient aisément à faire écran aux nuages pour nous assurer de beaux jours ensoleillés, il reste impuissant à la pluie de bombes qui s'écrasent sur des populations usées, fatiguées et exsangues, quelles qu'elles soient et qui n'ont pas la chance d'habiter Revel et sa douceur de vivre.

Voilà pourquoi notre club roule sur les chemins de l'amitié, de la solidarité et de l'utilité et tout ce que nous pouvons faire dans ce sens, nous le faisons et continuerons à le faire avec nos moyens afin de rendre la vie plus agréable.

## La vie du club

### Le club et ses adhérents

Le Perlet s'est encore enrichi de plusieurs membres. Nous sommes aujourd'hui une centaine à partager la vie du club et à participer à ses nombreuses activités.

### Le transport à la demande

Sous l'impulsion du Perlet et de la mairie de Revel et en particulier du C.C.A.S , ce service destiné aux personnes âgées ou en difficulté de conduire, est maintenant opérationnel depuis plusieurs mois.



Ce service est assuré par l'association « le Transgrésivaudan » ou par le Perlet en cas d'indisponibilité du Transgrésivaudan.

Pour en bénéficier il suffit de téléphoner à la mairie, une semaine à l'avance. Vous serez pris à votre domicile. Coût : 1 Euro par tranche de 10 km.

Une quarantaine de déplacements ont déjà été réalisés, individuellement ou en groupe, comme le jeudi pour se rendre au marché de Domène, accompagné d'un bénévole du Perlet.

Contacts:

La mairie 04 76 89 82 09 - Le Perlet 04 76 89 82 39

## Les activités du club

### Les randonnées pédestres

Le vendredi - à la journée (printemps, été et automne) et l'après-midi durant l'hiver.



Une fois par an le club organise un périple de quelques jours alliant le sport, la découverte, le tourisme, mais aussi la convivialité et l'amitié. Ainsi, nous avons déjà foulé le Lubéron et ses ocres et les Calanques et ses criques aux couleurs blanches bordées de bleu turquoise.

Contact : Dominique Béghin 04 76 89 85 49

### Les randonnées en raquettes à neige

Le vendredi - à la journée ou l'après-midi.

Contact : Dominique Béghin 04 76 89 85 49

### Le Vélo

Balades à la 1/2 journée ou la journée. Un périple d'une semaine est organisé chaque année. A notre actif la Bourgogne et son canal où il fait bon pédaler, découvrir et déguster, ainsi que l'Alsace à travers ses vignes, ses canaux et ses beaux villages fleuris.

Contact : Gérard Gineste 04 76 89 80 32



## L'aquagym

16 personnes du Perlet s'agitent, se contorsionnent et se trémoussent chaque semaine en douceur dans le bassin nautique de La Tronche

Contact : Jacques Goze 04 76 89 83 59

## L'atelier mémoire

15 personnes se « rafraîchissent » les neurones chaque mercredi à 14h, en salle Freydane.

Contact : Hélène Bousant 04 76 89 82 39

## L'atelier relaxation

Cette activité nouvelle a lieu, pour commencer, le premier lundi de chaque mois de 10h à 11h30, en salle Freydane. Cet atelier semble satisfaire les stagiaires. Aussi, le nombre de séances sera probablement augmenté l'an prochain.

Contact : Hélène Bousant 04 76 89 82 39

## Les activités ludiques du mercredi

Aux incontournables parties de belote, rami, tarot et quelquefois Scrabble, est venu s'ajouter le **bridge**. Une première séance d'initiation a permis à une dizaine d'adhérents d'apprécier ce jeu.

Contact bridge : Dominique Béghin 76 89 85 49

## Le billard

Autre activité nouvelle. Nous la devons à Christian Monnin qui met son billard à la disposition du club, sous son contrôle bien sûr.

Bleuir sa queue avant de faire tinter les boules, voilà une idée originale vouée au succès !!

Contact : Christian Monnin 04 76 89 82 05

## Spectacle

Le club assure à ses adhérents la billetterie de quelques spectacles ainsi que l'organisation du transport (groupage en voiture ou autre formule suivant le nombre).

Plusieurs spectacles ont été déjà assurés : Concert Gounod et Bizet à l'Agora de Saint Ismier, chœurs liturgiques orthodoxes russes à Grenoble, théâtre à Saint-Ismier.

En cours (pour le 1er mars), du grand spectacle présenté par le cirque Phénix, au Summum de Grenoble) et encore du théâtre à l'Agora.

Contact : Margaret Gandola 04 76 89 83 59

## Atelier mosaïque

Cette activité, démarrée il y a un an, connaît un franc succès. La dizaine de pratiquants a déjà à son actif d'innombrables chef-d'oeuvres que vous avez pu découvrir en partie lors de la dernière assemblée générale du club.



Cet atelier apporte la preuve que travail, même soutenu, cohabite très bien avec ambiance, chaleur et sympathie. Afin de mieux faire connaître cette activité, les artistes de cet atelier vous invitent à venir vous initier au travail de la mosaïque et pourquoi pas vous intégrer à ce groupe fort sympathique pour réaliser ensuite de belles choses.

Contact : Martine Gineste 04 76 89 80 32

## Atelier tricot

Non, le Perlet ne souhaite pas, malgré ses compétences, concurrencer l'Inde ou la Chine. Il s'agit pour cet atelier de partager de bons moments ensemble tout en créant de beaux ouvrages et d'initier celles et ceux qui le désirent aux techniques du point endroit, du point envers, du point mousse, du point machine, etc.

Contact : Claudine Banchet 04 76 89 80 04

Martine Gineste 04 76 89 80 32



## A vos agendas

### Après-midi récréative: Samedi 14 mars à l'Oursière

Jeux, de cartes (belote, rami, tarot, bridge) ou Scrabble, danses, chants, salon de thé (pâtisseries, thé, café), composeront le menu de cette après-midi intellectuelle (!) et festive.

Inscription: Hélène Boussant 04 76 89 82 39.

### Voyage du printemps

Les nombreuses demandes d'adhérents pour un voyage sur plusieurs jours a conduit le bureau à proposer plusieurs destinations. Compte tenu du nombre de réponses, les lacs italiens ont été retenus.

Au programme:

- Jour 1: Revel - Lac Majeur - Stresa - Les Borromées
- Jour 2: Lac de Côme - Villa Carlotta à Tremezzo
- Jour 3: Lac d'Orta - Retour



**DUREE:** Le voyage se déroulera sur trois jours (deux nuits d'hôtel).

**COÛT:** Le coût de ce voyage a été estimé à environ à 300 euros.

**DATE:** La date de ce voyage a été programmée pour début juin (Du mercredi 3 au vendredi 5)

Le paiement du voyage sera réalisé comme suit:

100 euros à l'inscription qui vous sera confirmée par le Perlet, 100 euros le 15 avril, 100 euros le 15 mai

le solde (+ ou -) sera régularisé lors du voyage.

## Composition du conseil d'administration

La dernière assemblée générale du club a élu, à l'unanimité des présents, son conseil d'administration.

Il s'agit de:

- Hélène Boussant, Présidente
- Monique Gonon, Présidente adjointe
- Gérard Gineste, Trésorier
- Margaret Gandola, Trésorière adjointe
- Jacques Goze, Secrétaire
- Nicole Bernard, Secrétaire adjointe
- Membres actifs : Béatrice Whermullermm, Robert Angelier, André Bérardm, Pierre Edel, Dominique Béghin, Michel Cornu.

**Vous avez 60 ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.**

## APAQ

En partenariat avec la cantine, l'Association Pour une Alimentation de Qualité vous invite à une conférence : « **Pourquoi manger bio et comment** » le mardi 24 mars 2009 à 20h30.

La soirée sera animée par M. Lilian LeGoff, médecin nutritionniste, auteur de plusieurs livres sur la question dont le fameux « Manger bio c'est pas du luxe » et conférencier notamment dans des festivals Nature et Environnement.

Il a également participé au film récemment sorti sur les écrans « Nos enfants nous accuseront » qui a rencontré un franc succès.

Nous pourrions avec lui aborder des sujets tels que la qualité de notre alimentation aujourd'hui, l'équilibre alimentaire pour être en bonne santé et sans nuire à l'équilibre de la planète, comment ne pas se ruiner en consommant bio...

**Nous vous attendons nombreux**

## Du Karaté à Revel

Je suis depuis peu habitante de Revel (je viens de souffler ma 1ère bougie dans la commune). Pratiquant le karaté depuis environ 10 ans je m'étais faite à l'idée d'assumer mon choix de vie dans les montagnes et d'arrêter cet art martial que je pratiquais jusqu'alors sur Grenoble.

**SARL QUERO** Mr David MICHEL

**Installation et Vente**  
Cuisine  
Salle de bains  
Parquet

**Tél : 04 76 71 25 86 - TP : 06 08 71 69 66**  
Fx : 04 76 77 46 31 La Grange Charrière Neuve 38420 REVEL

Mais j'ai eu la joie de découvrir qu'à part une école, une super épicerie et du bon pain, il y avait la possibilité de pratiquer de nombreuses activités artistiques ou sportives et même du KARATE! Et je ne suis pas déçue du voyage: pour nous entraîner nous avons la chance d'avoir 3 supers prof 100% pur jus revelois, compétents et sympas (savoir apprécier l'arquebuse ou les pirateries n'est pas la seule corde à leur arc!). L'ambiance est studieuse mais la pratique de l'art martial n'empêche pas la détente !Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, le karaté ne s'adresse pas qu'aux hommes et aux brutes. Sa pratique est par ailleurs vivement recommandée de 7 à 77 ans!

Très prochainement un site internet sera lancé, l'adresse sera disponible via le site de la mairie. Vous y trouverez toutes les infos nécessaires si vous avez encore besoin d'être convaincus!

A bientôt sur le plus haut tatami de la région grenobloise.

*Isabelle PORTALES*

### Association des Parents d'Elèves

L'APE poursuit ses actions...

Le bilan du marché de Noël est bon (2600 euros de bénéfice), mais les projets des classes sont riches et nombreux!

Nous avons donc besoin de bonnes idées et de bonnes volontés pour organiser des opérations

qui permettent de faire un peu d'argent, mais surtout de passer ensemble des moments conviviaux.

Rendez-vous donc le mercredi 4 février à 20h30, salle du conseil municipal pour évoquer les actions à mettre en place au printemps (marché aux fleurs, fête inter-associatives, etc).

Ce sera aussi l'occasion de débattre à nouveau de ce qui se passe au plan national dans le domaine de l'éducation: la suppression des postes, l'évolution des programmes, les évaluations en CM2...

Venez nombreux!

### Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D.E.E.E.)

Vous renouvelez un de vos matériels électriques. Vous changez de congélateur ou de sèche-cheveux.

N'oubliez pas que votre vendeur a l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil.

Pensez-y car le prix d'achat de votre nouvel équipement comprend le recyclage de l'ancien au travers d'une filière spécifique.

Par ailleurs, avant de jeter un objet, assurez-vous qu'il ne plaise pas à quelqu'un d'autre. Il existe près de chez vous des réseaux pour donner du matériel d'occasion.

### Une représentation appréciée Galette des rois - 14 janvier

Comme en 2008, le CCAS avait sollicité l'AFR pour une petite représentation lors de la traditionnelle galette des rois offerte aux personnes âgées.

Emma, Juliette, Soléna, Landry, Rémy, Margot et Albane ont joué quelques morceaux de guitare devant un public conquis.



Entre les interprétations de nos jeunes musiciens, nous avons pu assister à la douche de Clément, à une confection de crêpes originale selon Gaspard et Thibaud, à la journée de travail épuisante de Clémentine et Linaëlle, à une inoubliable partie de ping-pong menée par Marion et Emeline.

Elise et Robin rataient leur cambriolage tandis que deux démenageuses pas très ordonnées, Soléna et Anne, mettaient une maison sens dessus-dessous. Une séance à la plage en plein hiver avec Anouk et Margot, Albane et Dominique à la corvée de plonge et pour finir avec un facteur pas comme les autres : Anaïs sur son vélo qui n'a pas vécu une journée facile (entre chien mordant et réveil explosif) !



Encore un grand merci aux enfants des sections guitare et théâtre qui se sont produits devant nos aînés, au grand plaisir de ces derniers.

### Quelques dates sur votre agenda :

Fête de l'été (en collaboration avec l'APE, l'APAQ et le ROC) : samedi 13 juin

Théâtre enfants : spectacle le samedi 20 juin

## Œnologie à l'AFR

### Une 1<sup>ère</sup> séance en janvier 2009

Une première séance pour les personnes voulant s'initier à la dégustation et à l'œnologie, s'est déroulée dans une ambiance très conviviale le vendredi 9 janvier. Cinq autres séances seront programmées cette année.

Sous la direction d'un sommelier (**Dominique MEINDER**), diplômé de l'école de Suze-La-Rousse et ancien sommelier du restaurant de L'Abbaye de Talloires, les cours se déroulent à la grange Freydane. La durée du cours est en moyenne de 2h30.

**09 janvier 2009** *Thème* : "Le vin et méthodes de dégustations"

*Sujets abordés* : Le raisin, la vinification, l'élevage, la garde, la dégustation, accessoires et verres...

**A définir en février** *Thème* : "Les vins de la Vallée du Rhône & Vallée de la Loire"

*Sujets abordés* : Historique, les cépages, accords mets & vins

**A définir en mars 2009** *Thème* : "Les vins de Montagne Jura, Savoie, Alsace"

*Sujets abordés* : Historique, les cépages, accords mets & vins

**A définir en avril 2009** *Thème* : "Les vins de grandes origines Bourgogne & Bordelais"

*Sujets abordés* : Historique, les cépages, accords mets & vins

**A définir en mai 2009** *Thème* : "Les vins du Languedoc Roussillon, Provence et du Sud Ouest"

*Sujets abordés* : Historique, les cépages, accords mets & vins

**A définir en juin 2009** *Thème* : "Le vin des vins la Champagnes"

*Sujets abordés* : Historique, les cépages, accords mets & vins

Lors de chaque cours, une partie théorique avec support précède la dégustation pratique d'environ 5 vins avec de nombreux « coup de cœur » et des offres promotionnelles pour les participants.

## Organisation des séances:

- Le nombre de participants est fixé entre **12 personnes minimum et 15 personnes au maximum** par séance pour favoriser l'interactivité de ces cours.
- La participation à la totalité des cours n'est pas une obligation. L'inscription s'effectue à la séance.
- Chaque séance sera accompagnée de mise en bouche (pain, fromages, charcuteries...).

Venir le ventre vide !

Pour toutes questions, il suffit de contacter:

- Henri-Pierre CHAPUIS : 04.76.89.84.62
- Santiago CABEZAS : 04.76.77.37.19
- Guillaume CAPRON : 04.76.89.84.56

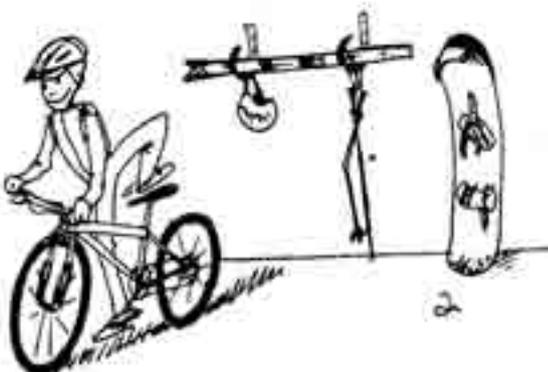
La section Œnologie de l'AFR.

## ROC VTT

Les bikers tournent un peu au ralenti pendant l'hiver malgré les quelques journées à la « bifurk » et les stages de trial. Que l'on ne s'y trompe cependant pas, les festivités vont bientôt repartir :

- AG du ROC VTT le vendredi 6 mars à 20h avec récompenses des coureurs qui sont montés sur les podiums.
- Coupe Rhône Alpes de trial à Freydières le dimanche 24 mai.
- Coupe Rhône Alpes de descente à Chamrousse le 5 et 6 septembre.
- Raid de 5 jours pour la 2e semaine des vacances d'avril.

Pour le reste, toutes les info sont sur le site Web du Roc VTT.



## Comité des Fêtes

### Fête de la pomme

C'était un 18 octobre, sur la place du marché, sous un ciel gris qui promettait de se dégager...

### Le suspens des préparatifs

Le pressoir de Robert est monté, les pommes ramassées par le Comité attendent sagement dans la remorque, les cagettes des Revélois s'accumulent, mais... le moteur de la râpeuse ne veut plus tourner : satané moulin !

Pendant que Patrick tente toutes les combinaisons avec les fils électriques, Philippe se lance dans un rallye autour de Revel pour en trouver un autre... Au troisième tour de circuit, il trouve Roger qui accepte de prêter son moteur !

### Le jus

Enfin la pulpe éclabousse le préposé à la râpeuse, les costauds pressent, le jus coule, les bouteilles se remplissent. Quatre pressées ont été faites !

Pendant que les Revélois rentraient déguster ou pasteuriser leur jus, le comité remballait le matériel dans la bonne humeur et sous le soleil.

### Fête de Noël

C'était un 13 décembre au froid vif et stimulant...

### Le Père Noël

Vous avez pu assister à la visite que le Père Noël nous a faite cette année à Revel, même les sapins étaient descendus de Freydières pour voir ça. Depuis son chariot le Père Noël a échangé avec les enfants des paroles bienveillantes, des lettres, et bien sûr une pluie de bonbons !



### Le spectacle

Il a ensuite conduit les enfants jusque dans la cour verglacée de la salle de l'Oursière, pour le spectacle interactif de M. Metgé intitulé « Noël au Royaume de Cha cha cha ». Des talents de comédiens se sont révélés chez certains de nos

enfants, qui ont relevé le défi et tenu des rôles hilarants, au grand plaisir du public !

### Le festival « off »

Pendant ce temps, dans la fameuse cour verglacée, les adultes se réchauffaient comme ils pouvaient : près du réchaud où Ludo, le lutin géant, concoctait vin chaud et green chaud. Succès record cette année pour ces breuvages d'hiver, sifflés en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire...

### Goûter et tombola

La tombola a ensuite été tirée, des plus petits lots jusqu'aux plus gros. Remercions pour cela notamment l'Intermarché de Domène et le Géant Casino de Saint Martin d'Hères.

Quant au goûter dont les enfants se sont régalés, ce sont bien sûr des lutins Revéolois (surtout des lutines...) qui les ont préparés et emballés, mais la matière première était en partie fournie par les brioches Pasquier.

Un grand merci aux sponsors qui, avec le soutien de la mairie de Revel, permettront d'offrir pour Noël 2009 un nouveau spectacle.

### A vos agendas !

Voici les prochains événements à retenir.

#### Alambic et diots

Nous guettons déjà tous le passage de l'alambic... Avant son départ, le comité viendra installer sa buvette et ses lampions pour vous régaler avec les diots offerts par la mairie, et sa soupe à l'oignon. Aurons-nous de la musique ? Nous l'espérons. Ce sera aussi l'occasion de s'inscrire pour participer à la mise en place de la Vogue 2009. (NDLR : l'alambic est passé, rendez-vous l'année prochaine).

#### Vide-grenier

Le vide-grenier aura sans doute lieu cette année le 17 mai. Le printemps est encore bien loin, mais on profite souvent de l'hiver pour ranger caves et greniers.

*Le bureau*

## La Bibliothèque

### Fonctionnement

Un petit rappel: depuis plusieurs mois, la bibliothèque est à l'angle de la maison en face du bar, sur la place du village.

Les horaires d'ouvertures sont:

- **lundi et jeudi de 16h à 18h** (période scolaire)

- **samedi matin de 10h à 12h** (même pendant les vacances scolaires)

L'adhésion annuelle est de 9€ par famille, donnant droit à **3 prêts par personne pendant 3 semaines maximum**.

Il est temps de renouveler votre adhésion pour 2009 - passez à la mairie pendant les heures d'ouverture pour le faire.



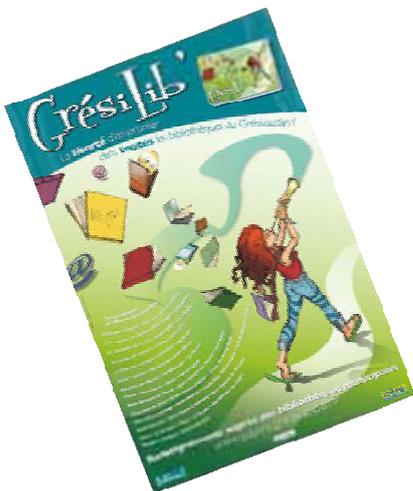
### Les projets à l'étude

Les bonnes volontés manquent toujours. **Venez rejoindre le rang des bénévoles** de la bibliothèque en prenant contact lors d'une permanence.

Surtout que les idées ne manquent pas. L'informatisation de la bibliothèque est à l'étude ainsi que bien sûr le futur emménagement dans ses locaux définitifs, à la place de l'actuelle cantine scolaire. Le jeu de chaises musicales commençant à peine, la bibliothèque va rester dans les locaux actuels pendant encore un certain temps.

## Grésilib': mise en réseau

Sous l'impulsion du syndicat du Pays du Grésivaudan (maintenant la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan), les bibliothèques du Grésivaudan ont créé «Grésilib'». Avec cette carte, vous avez la liberté d'emprunter dans toutes les bibliothèques du Grésivaudan.



Toute famille inscrite à la bibliothèque de Revel peut aller s'inscrire gratuitement dans l'une (ou plusieurs) des 36 autres bibliothèques du territoire.

Proposé depuis le début du mois d'octobre 2008, ce nouveau service vise à faciliter l'emprunt de documents et ainsi favoriser un meilleur accès à la culture.

Pour obtenir la carte Grésilib', il suffit de la demander lors d'une permanence de la bibliothèque de Revel. La carte Grésilib' sera valable pour toute la famille durant un an. Avec cette carte, vous pourrez alors vous présenter dans une autre bibliothèque pour vous inscrire et ainsi, trouver un ouvrage spécifique, vous ouvrir de nouveaux horizons de lecture (plus de 300 000 documents)...

Les conditions d'emprunt sont celles de chacune des bibliothèques, les ouvrages sont à rapporter là où ils ont été empruntés et le nombre de nouveautés est limité à un par carte.

*Olivier Thizy*

## Pirates à Tribord

Dans la nuit du 9 au 10 octobre, la bonne humeur s'est emparée des Reveloises et Revelois. Ainsi a-t-on pu découvrir cette nouvelle mode adoptée spontanément et naturellement par une grande majorité des conducteurs se rendant au travail ou tout simplement à la poursuite d'un peu de bon temps pour cette journée d'automne ensoleillée.

Mais que nous a-t-il fallu faire pour mériter un tel élan de sympathie ? Presque rien ... juste faire échouer un bateau de pirates en plein milieu de notre forêt.

Si les enfants n'ont pas pu en profiter ce jour-là, ils se sont rattrapés le lendemain de la plus belle manière qu'il soit.



Reste à attendre la soirée des associations pour revivre ce moment d'amitié et de convivialité villageoise.

*Le C8*



pirates

# La vie revéoloise

## État Civil...

### Naissances :

- ✦ IMBERT Emilie Lou, née le 4 septembre 2008
- ✦ GIRARDIN—SGARRA Hanaée, née le 12 octobre 2008
- ✦ COSSON Cosme Manoé, né le 27 octobre 2008
- ✦ COSSON Robin Cristobal, né le 27 octobre 2008
- ✦ MAISONNAT Eva, née le 27 décembre 2008

### Mariages

- ♥ Emilie Marie-Claire PLANET et David Henri Marcel NICOLAS - GUIZON le 27 septembre 2008

### Décès

- † Georges Guy LEVRINO le 23 octobre 2008

## L'alambic

Il est des événements qui rythment la vie d'un village : la fête du printemps en juin, la vogue en juillet, la fête de la pomme en octobre, la coupe des sapins et le père Noël en décembre.

En janvier, c'est indiscutablement l'alambic que l'on attend, l'alambic et surtout sa soirée diots.

Les diots et les pommes de terre, la soupe à l'oignon du Comité de fêtes, le verre de rouge qui va avec et enfin le violon de Jean Pierre, le tout dans une ambiance toujours aussi conviviale.

*Dm*



## Coup de cœur

Etonnant ! Je n'ai pas reçu, dans la boîte au lettres j'entends, un seul « coup de cœur » de votre part. Je ne peux pas croire que vous ne lisiez pas et encore moins que vous ne viviez pas de bons et beaux moments en regardant un film ou en écoutant quelque musique. Les échanges que j'ai pu avoir avec quelques revéolois me laissent penser le contraire.

Et bien oui, je suis (un peu) déçu de ne pas vous lire mais plus encore de penser que, peut être, vous n'osez pas faire partager vos plaisirs. En effet, après réflexion, je me suis dit que la réponse à votre silence se trouvait peut être là. De ne pas oser, ne pas trouver les « bons » mots pour exprimer ce qui vous a ému, d'avoir peur de prendre le risque d'exprimer ce qui vous est cher, de vous battre avec vous-même et les mots pour traduire ce qui se cache en vous et que vous aimeriez tant exprimer. Et puis aussi de prendre un temps pour se poser devant la feuille blanche.

Qu'à cela ne tienne, je suis prêt à vous aider et avec vous de trouver les mots et les images pour y parvenir. Pour le plaisir de tous.

Et pas d'inquiétude en ce qui me concerne, j'ai encore quelques bons livres en réserve avant de découvrir vos prochains « coups de cœur » !

*Thierry MAZILLE*

## Belle apparition

Elle a traversé devant ma voiture. Son petit la suivait, dans la forêt. J'ai senti une grande joie m'envahir d'avoir croisé une biche et son petit. C'était la première fois de ma vie que je voyais un tel animal en liberté. Je l'ai suivie du regard, elle a disparu dans les taillis. La route serpente dans cette forêt et passe ensuite au-dessus des fourrés dans lesquels elle s'était réfugiée. Je me suis garée et arrêté le moteur de ma voiture. Le silence de la forêt était égayé par quelques chants d'oiseaux. Je guettais en contre bas un mouvement dans les branchages. Mais tout était calme.

Tout à coup un gros bruit de feuilles a attiré mon regard. Des arbustes bougeaient. Alors la biche est sortie des taillis. Je la regardais, sans bouger, sourire aux lèvres. Elle ne m'avait pas vue. Elle guettait, cherchait un chemin. Son faon est apparu. La biche a couru pour traverser la route. Arrivée sur le bitume elle m'a vue, elle était à 2 m de moi. Elle a alors accéléré. Le petit paraissait tout affolé, il a couru tout ce qu'il pouvait. Ils ont sauté dans les bois. Je les ai suivis du regard. Ils ont disparu dans la forêt, à 100 m de chez moi.

J'ai eu beaucoup de chance de voir un tel spectacle. Ce fut bref mais j'ai eu l'impression d'avoir vécu un de ces moments rares qui rendent heureux pour le reste de la journée !

**Mireille BERTHUI**

Vous compostez vos déchets de jardin et vous avez envie d'enrichir vos connaissances ? Vous souhaitez également transmettre votre savoir à d'autres personnes ?

### Participez à ½ journée de formation GRATUITE sur le compostage

Avec l'aide de l'association Compostage éco-citoyen et du Conseil Général, le SICIOMG vous propose deux demi-journées de formation :

Saint-Hilaire-du-Touvet le samedi 21 mars

Le Versoud le samedi 28 mars de 14h à 17h.

Inscriptions par téléphone au SICIOMG 04.76.08.03.03. ou par mail [contact@siciomg.fr](mailto:contact@siciomg.fr)

## Chiens errants

Nous sommes nombreux à marcher ou à courir sur les sentiers de Revel et pourtant, certains jours notre plaisir est mis à mal par certaines espèces animales et plus particulièrement les chiens. Qui n'a pas croisé, au détours d'un chemin, un chien, aboyant, tous crocs dehors, furibond de croiser quelqu'un sur un territoire dont il est persuadé d'en être l'unique propriétaire ? Vous stoppez net votre pas (ou votre foulée), vous tenez près de vous vos enfants que vous n'arrivez pas à rassurer totalement et pour cause. Si certaines personnes n'ont pas peur et passent leur chemin, d'autres ne peuvent plus avancer, pétrifiés sur place.

Apeuré, inquiet, vous commencez à hurler, quand soulagé, vous entendez le maître appeler son chien et puis s'adresser à vous « Il n'est pas méchant ! » et d'ajouter parfois sur un ton proche de celui son animal « il n'aime pas les coureurs ! ».

Et nous avons tous eu des échanges parfois houleux avec des propriétaires de chiens. Je suis désolé mais je ne parle pas « le chien » couramment pour reconnaître la signification de tel ou tel aboiement. Mais plus encore je n'ai pas envie de parler comme à un chien à des personnes peu scrupuleuses qui n'entendent pas que leur animal chéri envahit un espace où je ne me sens pas toujours paisible de m'y promener ou courir en liberté.

Chacun chez soi et les chiens garderont bien les vaches...

Et je pense que les cyclistes, les scooters ou même les automobilistes ne me contrediront pas. Qui n'a pas fait un écart intempestif, parfois dangereux pour éviter un chien qui traversait sans regarder, ni à droite ni à gauche !

Il serait donc bienvenu que les chiens (que j'aime par ailleurs) soient tenus en laisse ou tranquillement en liberté dans une cour fermée pour le plaisir de tous.

**Thierry MAZILLE**



## Champignons non comestibles

Dans la forêt près de Charrières Neuves, poussent de drôles de champignons.

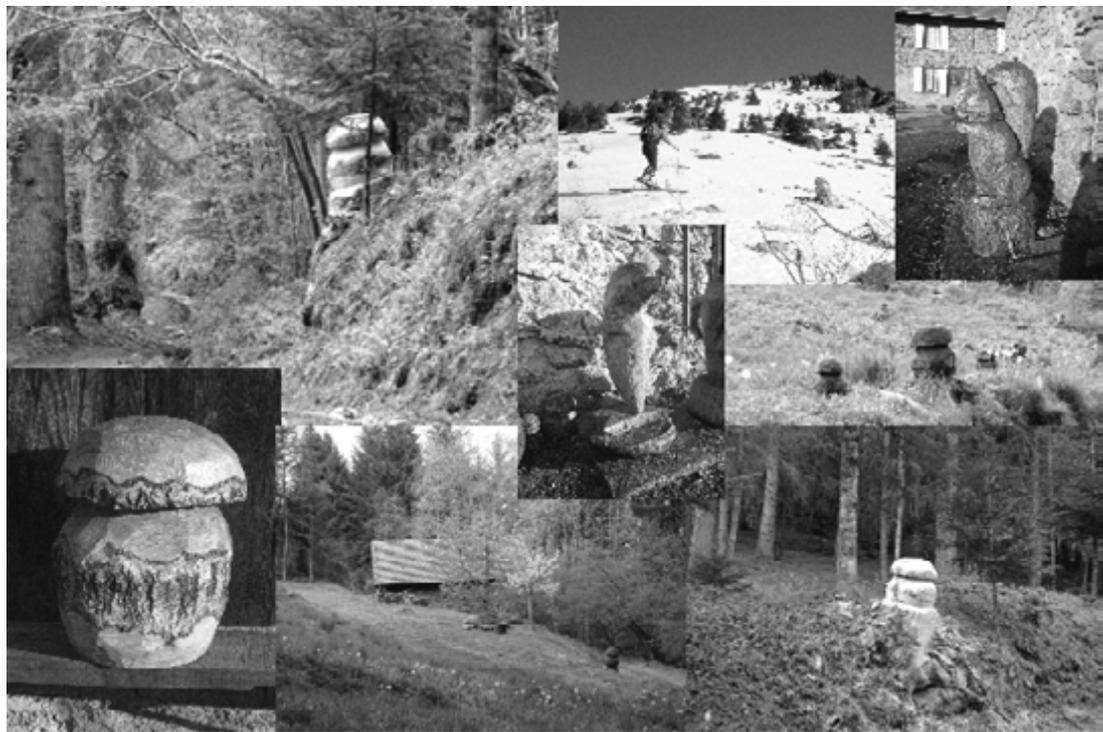
Depuis quelques années nous voyons des champignons en bois au cours de nos ballades. C'est Louis Reymond qui sculpte cela.

Lors d'un hiver un peu rude, il s'est mis à travailler le bois. Depuis il a fait de nombreux champignons. Devant chez lui on peut voir aussi un dauphin, un écureuil, et divers animaux.

Dans la forêt, sur les souches restantes, il sculpte encore des champignons. Et si vous montez vers le grand Colon vous en rencontrerez peut-être aussi.

Louis a aujourd'hui moins de temps à consacrer à ses sculptures mais nous ne nous lassons pas de les voir au détour d'un chemin !

**Mireille BERTHUIN**



## Ours bien léché

Des animaux en bois naissent depuis quelques temps à Charrières Neuves. En décembre, un magnifique ours en épicéa, dans le style esquimau les a rejoint. A son arrivée, on le voyait par dessus la haie tel un gardien des lieux.

Il trône aujourd'hui devant sa maison, en face de chez Irène entouré d'un chamois et d'un écureuil, vous ne pouvez pas le manquer.

Cet ours et ses amis ont été sculptés par Nicolas BARON, bûcheron de métier. Nicolas sculpte, les week-end pour le plaisir et concourt également aux fêtes du bois qui ont lieu dans la région.

Nicolas fait des sculptures sur commande.

**Mireille BERTHUIN**



## Des nouvelles des papeteries

Le Revel Dialogue de Mai 2007 se faisait écho des fermetures successives des 2 papeteries de Domène. Coup dur pour l'économie locale et la fin de l'histoire du papier dans la vallée du Grésivaudan. Quoi de neuf, 2 ans plus tard ?

En passant devant la papeterie de la Gorge, on voit encore la voiture d'un vigile rangée à côté d'un frigo et d'un micro onde, signe que même si des indonésiens ont récupéré la machine à papier pour la remonter chez eux, il resterait encore des choses à voler.

La situation a cependant bonne chance d'évoluer. En effet, le 13 janvier dernier, une vente aux enchères a permis à la scierie Sillat d'acquérir le terrain, probablement pour y transférer une partie de ses activités. Indépendamment du fait qu'une scierie risque d'amener un trafic de Grumier au centre de Domène, on peut juste regretter que la démarche de deux Revelois qui voulaient acheter la maison à l'entrée de l'usine et le hangar attenant n'ait pu aboutir. Il paraît que ce hangar aurait pu servir aux Revelois souhaitant laisser un vélo dans la vallée avant de lever le pouce !

La partie n'est pourtant pas finie pour Sillat à qui il reste à requalifier tout le site :

- 8ha de terrain classé en zone à risque majeur d'éboulement et d'inondation,
- Aucune modification des constructions autorisée, hormis la démolition,

- Plusieurs hangars, dont 1 de 3 niveaux sur 5000m<sup>2</sup> au sol avec une couverture en amiante, 1 bâtiment de bureaux, quelques habitations toujours habitées
- Des produits toxiques résiduels,
- Une centrale hydraulique (au fond de la gorge).

Côté zone industrielle, la papeterie du Domeynon a déjà amorcé sa mutation sous les coups de butoirs des pelleteuses. L'EPFL (Etablissement Public Foncier Local de la région Grenobloise) a acquis le terrain pour le compte de la ville de Domène en vue de constituer une réserve foncière et de permettre un aménagement ultérieur. Le temps de la démolition par l'EPFL et le temps pour Domène de ficeler son projet, nous devrions voir apparaître dans quelques années une zone mixte de locaux artisanaux, de logements, (sociaux ou non) et pourquoi pas des commerces de proximité. Et si le tout pouvait peser sur la réouverture de la gare de Domène !

*Dominique Maillet*

PS : Le hangar à vélos et mobylettes pour les Revelois, c'est provisoirement raté mais si quelqu'un a des idées merci d'envoyer un mail à [Revel-Dialogue@revel-belledonne.com](mailto:Revel-Dialogue@revel-belledonne.com)

# Dépannages Informatique à domicile

*Déplacement offert sur Revel*

**Ivan MACHETTO**

**La Bourgeat - REVEL**

N° SIRET:43316046200027

**04 76 89 85 66 / 0678 807 237**

## Vacances sur la Côte d'Azur avec Coup de Pouce de la Mairie de Revel

**Samedi 16 Août** : Départ pour un petit village perché sur les hauteurs d'une colline de la Côte d'Azur, à 30 minutes de Cannes : Auribeau-Sur-Siagne ! Dans la voiture, quatre futurs étudiants. En milieu d'après-midi, nous rejoignons une deuxième voiture d'amis pour finalement planter nos tentes à côté d'un cabanon appartenant à ma famille. Le temps de s'installer, la fin de journée arrive vite et une nouvelle personne se joint à nous ! Nous nous retrouvons donc à 9 jeunes venus de Crolles, Villard-Bonnot, Saint-Mury Monteymont, Brignoud et Revel, pour passer une semaine à profiter du soleil et de notre temps libre avant la reprise.

**Dimanche 17 Août** : Première journée, ensoleillée à souhait ! Nous en profitons pour partir l'après midi sur Cannes, en bus, histoire de repérer la plage et de tester l'eau. Malgré le monde habituel sur les plages, nous réussissons à nous trouver un petit coin de sable. Nous rentrons en fin d'après-midi et notre petite communauté commence à s'organiser !

**Lundi 18 Août** : Le soleil est plus capricieux ! Après la journée de la veille, chacun profite de la matinée pour se reposer. L'après-midi, nous partons sur les bords de la Siagne, une rivière passant aux pieds du village. La baignade reste fraîche mais agréable ! Deux nouveaux aventuriers nous rejoignent également. Cette journée nous aura permis de profiter de nos retrouvailles et de nous réorganiser à 11.

**Mardi 19 Août** : Départ le matin pour l'île Sainte Marguerite, une des deux îles de Lérins au large de Cannes. Après une petite traversée



d'un quart d'heure en bateau, nous nous retrouvons dans un véritable refuge de la nature. Nous partons marcher sur l'île pour en faire le tour, nous arrêtant parfois pour nous baigner dans de petites criques sauvages. Et quoi de mieux qu'un petit pique-nique sous les pins ?

Nous reprenons le bateau en fin d'après midi, fatigués mais heureux de cette balade dans ce petit coin de paradis.

**Mercredi 20 Août** : Retour sur les bords de la Siagne ! Cette fois-ci, nous remontons le cours de la rivière pour découvrir ses bords sauvages. Sur le trajet, nous trouvons quelques petites plages pour nous poser et tenter la baignade, malgré l'eau toujours fraîche ! En s'aventurant



un peu plus loin, nous découvrons une des surprises des bords de Siagne : une plateforme de 5/6 mètre de haut. Plaisir garanti !

**Jeudi 21 Août** : Tout le monde se mobilise pour une journée à Cannes ! A la sortie du bus, nous nous retrouvons sur la croisette avec son palais des festivals, ses yachts et une foule de maillots sur les plages. Nous en profitons pour nous aventurer dans les dédales de la vieille ville où se mêlent les bâtiments anciens avec les grands et luxueux hôtels. Après notre exploration, retour sur la côte pour profiter de cette dernière journée de vacances avant le retour au village...

**Vendredi 22 Août** : C'est la fin de notre escapade sur la Côte d'Azur. Chacun range ses affaires et reprend la route, la tête pleine de souvenirs et les épaules bien bronzées !

Merci encore à la Mairie de REVEL pour son coup de pouce ! Ces vacances resteront un très bon souvenir !

*Charlotte PELOSO*

# Petites annonces

- ☞ Vends mouton sur pieds, âgé de 18 mois pour viande ou autre.  
Prix 3€ du kg. tel 04 76 89 83 16
- ☞ Un essaim d'abeille est arrivé dans votre jardin ou vous ne pouvez plus vous occuper de vos abeilles. Contactez moi, je suis preneur pour développer mon rucher.  
Ph. Desbuisson 04 76 89 80 72 - 06 60 47 92 79
- ☞ Urgent, donne canapé en cuir vert, 3 places, convertible, avec accoudoirs en bois Mécanisme du lit et matelas en bon état - 3 coussins de l'assise en bon état - 2 des 3 coussins du dossier en bon état - accro dans un coussin du dossier. Tél. : 04.76.00.94.30
- ☞ Vend Chaudière fioul Wiessmann, 18/21 kw, entièrement équipée (brûleur Monarch, circulateur, vanne double voie, etc.). Excellent état. Rendement supérieur à 0,9. Carnet d'entretien disponible. 400 €. 04.76.89.83.59 mail : [jacques.goze@orange.fr](mailto:jacques.goze@orange.fr)



Vendredi 6 février à 18h30 Espace ARAGON  
Vernissage de l'exposition de Gaby TARTARI  
Exposition du 4 février au 3 mars 2009

Sébastien DA-RIZ  
06 83 38 49 88

## Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79  
342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - [www.belledonne\\_carrelage.com](http://www.belledonne_carrelage.com)



# Agenda

## Février

- ☞ Mercredi 4 - 20h30 Réunion APE Salle du conseil à Revel
- ☞ Vendredi 6 - 18h30 Vernissage exposition de Gaby Tartari Espace Aragon de Villard Bonnot
- ☞ Samedi 28 - 19h30 à la Gélinotte Soirée Maurice BAQUET : dîner, hommages à Maurice, violon et accordéon. Sur réservation - 30 €

## Mars

- ☞ Vendredi 6 à 20h30 AG du ROC avec remise de récompenses
- ☞ Samedi 7 - à 20h30 Concert des chorales de Revel et Poisat Salle Léo Lagrange à Poisat
- ☞ Jeudi 12 de 9h à 12h et de 14h à 17h 0 Permanences info-énergie de l'AGEDEN, conseils aux particuliers. Permanence en salle du conseil.
- ☞ Samedi 14 mars Le Perlet organise un après-midi récréative
- ☞ Samedi 21 - à 20h30 Concert des chorales de St Martin, Venon et Revel, église du Pinet d'Uriage organisé par l'association RETINA
- ☞ Mardi 24 à 20h30. Conférence avec l'APAO « Pourquoi manger bio et comment »

## Mai

- ☞ Dimanche 17 mai Vide grenier à Revel
- ☞ Dimanche 24 mai Coupe Rhône-Alpes de VTT trial à Freydières

Et pour l'actu dans le Grésivaudan <http://www.gresivaudan-actu.org>

